



Compagnie Héraclès

Le tir à l'arc à Villeurbanne

20, rue Armand
69100 VILLEURBANNE

Association sportive Héraclès
FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE AUVERGNE RHONE ALPES

Agrément FFTA N°0169179
Agrément Jeunesse et Sport N° 69S111 28 mai 75
Etablissement Sportif : 69 ET 000743

<http://www.arc-villeurbanne.fr>
tél. : 07 66 31 14 03

Association agréée loi de 1901
N° Préfecture du Rhône : W691068604
Siret 340 242 007 00011 Siren 340242007 APE 926C

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2024

Association : Association sportive Héraclès
Date : 17/10/2024
Siège social : 20 rue Armand, 69100 Villeurbanne
Adresse électronique : heracles.villeurbanne@gmail.com
Téléphone : 07 66 31 14 03

Le 17 octobre 2024 à 19h06, les membres de l'association Compagnie Héraclès Villeurbanne se sont réunis dans les locaux de l'Office du Sport de Villeurbanne, 70 rue Rollet, 69100 Villeurbanne, en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la présidente et du secrétaire général.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Diane RABILLER, présidente de l'association.
Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. Olivier PRADELLE, secrétaire de l'association.

Plus du quart des membres adhérents à l'association au 31/08/2024 étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 de ses statuts.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été rappelée par la présidente :

- Modification des statuts de l'association (vote).

La présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Approbation des statuts : l'Assemblée Générale adopte les nouveaux statuts à l'unanimité.

La présidente de séance clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.
L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs à la Présidente pour réaliser le dépôt des statuts modifiés en préfecture, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente
Diane RABILLER

Le Trésorier
Jean-Marie JACOMINO

Le Secrétaire
Olivier PRADELLE

Compagnie HERACLES
20, Rue Armand
69100 VILLEURBANNE